

Francis Leboutte
Rue de la Charrette, 141
4130 Tilff

Au Collège échevinal d'Esneux
Place Jean d'Ardennes, 1
4130 Esneux

Le 6 novembre 2007

Objet : votre mise en demeure du 8 octobre 2007

Mesdames et Messieurs,

Cette mise en demeure m'a été personnellement adressée alors qu'elle concerne manifestement le Collectif « Quel Pont Pour Tilff ? ». Merci de m'éclairer.

En ce qui concerne le fond, je vous prie de trouver ci-joint le communiqué du Collectif. Bien entendu, ce communiqué exprime le point de vue collégial des membres du comité organisateur du Collectif, le mien y compris.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués,

Francis Leboutte